

Résolu: Que ce Conseil, après avoir pris connaissance de l'information que lui donne le Bureau des Commissaires à l'effet que ledit bureau est opposé à laisser traverser aucune rue à niveau, même les rues projetées, par la ligne de chemin de fer de la Cie Lachine, Jacques-Cartier & Maisonneuve, doit déclarer qu'il s'oppose énergiquement lui aussi à ce qu'une ligne de chemin de fer, soit établie, traversant à niveau ou fermant à la circulation aucune rue publique ou projetée et il prie respectueusement le Bureau des Commissaires de faire toutes les démarches et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de la Ville à ce sujet.

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre tre à M. A. Sommer d'établir un garage d'automobiles.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Prud'homme.

28.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Canada Cycle & Motor Co. de vendre et emmagasiner de la gazoline et de l'huile, sur l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Mathias Larose & Cie d'ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Pauzé & Gohier, Inc., d'ouvrir une cour à bois, sur le Chemin de la Côte-des-Neiges.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Prud'homme.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. Richer Frères, de construire une écurie sur la rue St-André, dans le quartier St-Denis.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à Meldrum Bros. de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à Henry Morgan & Co. de faire certains changements à leur écurie de la rue St-Alexandre.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

34.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adjuger des contrats pour la fourniture de 8 malaxeurs à béton à la "Foss & Hill Machinery Co."

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Larivière et Bastien dissidents).

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$2,000 pour l'entretien et les réparations des égouts.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

36.—Du Bureau des Commissaires, exposant certains faits au Conseil au sujet de l'adjudication des contrats pour la pose de la pierre de bordure et recommandant que le rapport soumis antérieurement à cet effet soit réaffirmé,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

37.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter de la "Midland Park Land Co." l'offre de céder certaines rues à la Cité.

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'offre de M. John E. Molson, de céder certaines rues à la Cité.

Resolved: That this Council after taking cognizance of the information given to them by the Board of Commissioners to the effect that said Board is not in favor of allowing the Lachine, Jacques-Cartier and Maisonneuve Ry. Co. to cross on a level any street or even the projected streets, and must declare itself also strongly opposed to the establishment of a railway line on a level or to the closing to traffic of any public street or projected streets, and it respectfully request the Board of Commissioners to take all such steps and adopt all such measures as may be necessary in order to protect the interest of the City in this connection.

27.—Board of Commissioners, to allow Mr. A. Sommer to erect an automobile garage on Westmount avenue.

Consideration deferred at the request of Ald. Prud'homme.

28.—From Board of Commissioners, to allow the Canada Cycle and Motor Co. to sell and store gasoline and oil, on Park avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Mathias Larose & Co. to open a wood-yard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

30.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. Pauzé & Gohier, Inc. to open a wood-yard in Côte-des-Neiges Road.

Consideration deferred at the request of Ald. Prud'homme.

31.—From Board of Commissioners, to allow Richer Bros. to erect a stable on St. André street, St. Denis ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

32.—From Board of Commissioners, to allow Meldrum Bros. to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

33.—From Board of Commissioners, to allow Henry Morgan & Co. to make alterations to their stable, on St. Alexander street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From Board of Commissioners, to award contracts for the supply of 8 concrete mixers to the Foss & Hill Machinery Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Larivière and Bastien dissenting).

35.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$2,000 for the maintenance and repairs to sewers.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

36.—From Board of Commissioners, laying certain facts before the Council in connection with the awarding of contracts for the laying of curbstone, and recommending that the previous report on this matter be reaffirmed.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting).

37.—From Board of Commissioners, to accept and offer of the Midland Park Land Co. to cede certain streets to the City.

38.—From Board of Commissioners, to accept the offer of John E. Molson, to cede certain streets to the City.